



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

Réunion de bureau du 19 novembre 2019 Relevé de décisions

I - Informations générales Comité

- La remise des médailles de la Loire aura lieu le samedi 27 juin 2020.

II - Gestion sportive / Arbitrage

- Le CDTL prévoit un repas pour chacun des arbitres lors des championnats. En l'absence de confirmation de leur part au moment de la convocation, le repas sera annulé et sera de leur responsabilité.

III - Comptabilité

- Mise en place de 2 nouvelles aides aux tireurs dès cette saison :
 - 15 euros par tireur EDT qui participe à au moins un championnat départemental. Montant versé aux clubs : une aide par tireur et par saison.
 - dotation de 2 boîtes de cartouches 22LR pour les Cadets et Juniors participant aux championnats 10m et 25/50m sur la même saison.
- Commande d'autocollants CDTL qui seront distribués aux compétiteurs lors des championnats de la saison.